PRIX DE L'ABONNEMENT
Edition Quotidienne.

	Un An.	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS....	$12.00	$6.00	$3.00	$1.00
POUR L'ETRANGER.....	$15.15	$7.55	$3.75	$1.30

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT
Edition Hebdomadaire.

	Un An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS....	$3.00	$1.50	$1.00	75 cts
POUR L'ETRANGER.....	$4.00	$2.05	$1.35	$1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTERATURE. — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827 — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 28 FEVRIER 1911 — 84ème année

DEMISSION DU CABINET BRIAND.

Obsèques du général Brun.

Paris, 27 février—Cet après-midi à une heure 30, immédiatement après les obsèques du général Brun, les membres du Cabinet Français se sont réunis à l'Elysée et ont remis en bloc leur démission au président Fallières.

A 5 heures il a été annoncé que M. Fallières avait accepté cette démission et avait eu un entretien avec les présidents de la Chambre et du Sénat, entretien au cours duquel la situation avait été discutée sous toutes ses faces. On ignore encore quel sera le personnage politique auquel M. Fallières confiera le soin de former un nouveau ministère. On parle de MM. Léon Bourgeois, Raymond Poincaré et Emile Combes.

Le premier ministère Briand avait été formé le 23 juillet 1909, à la démission de M. Clémenceau.

Le 2 novembre dernier, M. Briand à la suite d'un différend avec quelques-uns de ses collègues, avait donné sa démission mais avait été immédiatement chargé par le président Fallières de reconstituer un ministère. Ce différend avait été causé par les mesures adoptées par M. Briand pendant la grève des employés de chemins de fer.

Il avait été à cette occasion vivement critiqué par les socialistes, mais avait réussi jusqu'ici à faire face à leurs attaques soutenues par les groupes du centre et de la gauche.

La semaine dernière les groupes socialistes et radical-socialistes, changeant de tactique avaient concerté une nouvelle attaque contre M. Briand, en lui reprochant de n'avoir pas exécuté avec assez de vigueur la loi d'expulsion visant les congrégations religieuses.

Le président du conseil avait eu à répondre à plusieurs interpellations et c'est à la suite de cette discussion qu'après avoir posé le vote de confiance il vit sa majorité se réduire à 16 voix.

Jugeant qu'il lui était impossible de se maintenir au pouvoir dans des conditions pareilles, M. Briand, après avoir consulté ses collègues, jugea que le seul parti à prendre était de démissionner, ce qu'il a fait aujourd'hui.

Le ministère démissionnaire était constitué comme suit :.

Président du Conseil et ministre de l'Intérieur — M. Aristide Briand.
Justice - Girard.
Affaires Etrangères — Pichon.
Marine — Amiral Boué de Lapevrère.
Instruction Publique — Faure.
Finances—Klotz.
Commerce — Dupuy.
Agriculture—Raynaud.
Colonies—Moet.
Travail - Lafferre.
Travaux Publics—Puech.

Le portefeuille de la guerre était détenu par le général Brun, décédé le 23 février.

Paris, 27 février—Les obsèques du général Brun ont eu lieu ce matin en grande pompe à Paris. La garnison entière de la capitale y a pris part

Le grand salon du ministre de la guerre avait été transformé en chapelle mortuaire et le corps du ministre y avait été exposé depuis hier matin. Au nombre des personnes présentes aux funérailles on remarquait : le président Fallières, les membres du Cabinet, les membres du Parlement et de l'Institut. Au cimetière des discours ont été prononcés par le président du Conseil M. Briand, au nom du gouvernement et par le général Michel, au nom de l'armée

Le cercueil était couvert de couronnes de toute beauté, une entre autres envoyée par M. Dickinson, secrétaire de la guerre américain.

Les Trusts ne seront pas tolérés en Australie.

Melbourne, Australie, 27 février—Le gouvernement Australien a avisé aujourd'hui le grand commerce étranger qu'il n'autoriserait pas les Trusts à s'établir sur le territoire australien.

La note suivante a été livrée à ce sujet à la presse par Sir R.W. Best, ministre du Commerce et des Douanes :

"Depuis quelques mois le bruit court que des représentants du Trust américan de la Viaude sont en Australie avec l'intention bien arrêtée d'établir une succuasale ici.

"Le gouvernement est déterminé à prendre immédiatement des mesures énergiques pour empêcher les opérations de ce trust et de toute autre organisation semblable en Australie."

Un sinistre en mer.

Londres, 27 février—Une dépêche d'Odessa dit qu'une tragédie en mer a été révélée par la découverte dans la mer Caspienne, à quelques milles d'Astrakan, d'un vaisseau abandonné, dont tout l'équipage de 30 hommes, était mort de froid. Le navire était une masse de glace.

Chapeau retrouvé.

Chicago, 27 février—Mlle Jane Addams, de Hull House, qui assistait au banquet donné en l'honneur du colonel Théodore Roosevelt au Union League Club, la semaine dernière, perdit là son chapeau.

Elle l'avait laissé dans la salle des manteaux, mais il fut introuvable et elle dut retourner chez elle nu-tête.

Après de vaines recherches le cercle décida d'envoyer, sous enveloppe, un chèque de $50 à Mlle Addams avec un mot d'excuse.

Celle-ci renvoya promptement le chèque en disant qu'elle n'avait pas l'habitude de porter des chapeaux de $50 et que celui qu'elle avait perdu ne lui avait coûté que $10.

Le chapeau en question fut retrouvé hier et renvoyé à Mlle Addams aujourd'hui.

Un détachement de marins français est autorisé à débarquer.

Washington, 27 février—Le gouvernement fédéral autorise les marins des croiseurs-cuirassés français "Gloire", "Amiral Aube" et "Condé", à débarquer à la Nouvelle-Orléans pour participer aux fêtes du Carnaval.

Cette autorisation a été transmise télégraphiquement, aujourd'hui, au gouverneur de la Louisiane par le secrétaire d'Etat Knox.

(Aux termes de la loi fédérale aucun détachement de soldats ou marins étrangers ne peut débarquer sur le sol des Etats-Unis sans une autorisation spéciale du gouvernement.

Mort de John Lee Carroll.

Washington, 27 février—John Lee Carroll, gouverneur du Maryland, de 1876 à 1880, est mort à sa résidence ici à 8:30 ce matin après une longue maladie. Il était né à Homewood, près de Baltimore, en 1830.

Le gouverneur Carroll descendait en ligne directe de Charles Carroll, qui signa la Déclaration de l'Indépendance. Son père était le colonel Charles Digges Carroll et sa mère une petite-fille de Thomas Sim Lee, qui fut deux fois gouverneur du Maryland.

L'émigration japonaise est en diminution.

San Francisco, 27 févr. — Suivant une statistique du ministère des Affaires étrangères du Japon, le nombre des coolies japonais aux Etats-Unis aurait diminué de 11,152 dans le courant des trois dernières années. Ces chiffres ont été fournis aujourd'hui par M. Matzugo Nagni, consul général du Japon à San Francisco.

A la recherche du voleur des bijoux de Mme Drummond.

New York, 27 fév—Les autorités fédérales et la police locale cherchent à découvrir aujourd'hui l'auteur du vol des bijoux d'un prix inestimable de Mme Maldener Drummond, autrefois Mme Marshall Field, vol qui fut commis sur le vapeur Amerika, dans la nuit de samedi dernier.

Mme Drummond estime à $130,000 les bijoux volés qui, pour elle, cependant, valaient bien plus, parce qu'ils étaient uniques en leur genre. Ils comprenaient trois cordons de perles blanches, au nombre de 283, et plus de 80 diamants.

M. et Mme Drummond comptaient se rendre à Chicago aujourd'hui, mais ils ont changé leurs plans et resteront ici quelques jours pour aider aux recherches et identifier les pierres si elles sont retrouvées.

Comme il est possible que les bijoux soient cachés dans quelques coins du grand navire des perquisitions seront faites aujourd'hui de l'avant à l'arrière du vaisseau.

Les recherches s'étendront à tous les points du pays si on ne trouve pas immédiatement une trace des pierreries ici.

Mme Drummond revenait dans ce pays-ci après une absence de trois ans. Elle s'est aperçue Dimanche matin que les bijoux avaient été pris d'un tiroir de sa cabine.

Triste nouvelle.

Mobile, Alabama, 27 février—Un câblogramme venant de Port Limon, Costa Rica, annonce que le capitaine C. V. Falson, du bateau-fruitier "Mount Vernon", s'est noyé jeudi. Son navire faisait le service entre Mobile et les ports de l'Amérique Centrale depuis des années, et il était bien connu sur les côtes du Golfe et de l'Atlantique.

Le défunt laisse une femme et d'autres parents à Bergen, Norvège. Le corps a été retrouvé

Sanglante bagarre

Reno, Nevada, 27 février—A la suite d'une bagarre qui a eu lieu hier après-midi à Kelly Creek, comté d'Humboldt, huit indiens et un agent de police ont été tués. Plusieur arrestations ont été opérées parmi les indiens.

EDIT ROYAL.

PAR LE

ROI DU CARNAVAL.

PROCLAMATION.

A tous ceux que cela concerne :

En honneur du retour heureux de Sa Très Haute Majesté bénie en sa royale capitale et en appréciation de la vraie et loyale allégeance si manifestement prouvée pendant tant d'années, par ses sujets de la Nouvelle Orléans, une

GRANDE PARADE DE RUE

Est ordonnée pour

Mardi, 28 Février 1911.

Les détachements des cavaliers de la maison royale.
Le peloton à pied des gardes royales.
Sa sublime Majesté
REX.
Roi du Carnaval
La Cour du Carnaval.
Dans une parade consistant en vingt tableaux mouvants.

La parade fera son apparition sur l'avenue St Charles, près de la place de Lee environ à 11 heures A. M. et suivra la route suivante :

ROUTE.

Calliope à l'avenue St Charles, l'avenue St Charles, côté du lac, à l'avenue de la Louisiane, St Charles, côté du fleuve, à la rue Howard, à Camp, Camp à Canal, Canal, côté supérieur, à Bassin, Canal, côté inférieur, à Tchoupitoulas, Canal, coté supérieur, à St Charles, St Charles à Calliope.

I—Toutes les maisons d'affaires, soit publiques ou privées, sont par la présente ordonnées d'être fermées et tout trafic suspendu dans toute la ville mardi, 28 février 1911.

II—Toutes les maisons et galeries sur la route des différentes processions sont ordonnées d'être décorées, sous peine de déplaire au Roi.

III—Les propriétaires et conducteurs de véhicules publics et privés et les chars urbains et les piétons sont requis de se tenir en dehors de l'endroit dans lequel se formera la parade et des rues où elle passera sous l'amende de l'ordonnance 4427.

Et maintenant enjoignant stricte obéissance de la part de tous ces sujets soumis et bien-aimés la détermination immuable de Sa Majesté est annoncée d'enforcer tous et chaque dispositions de cet édit de façon que son règne de courte durée ne laissera seulement après lui que des sourires et d'agréables souvenirs.

Les chariots de réclame ne seront pas permis de se trouver sur la route de la parade pendant sa marche. Et ainsi dans l'entière confiance royale et dans l'intérêt de sa très bénie Majesté, l'honneur et la gloire de Sa maison sont confiés à leur loyale garde.

Dieu sauve le roi

Fait au palais du Carnaval et avec le sceau royal y attaché ce 26me jour de février en l'an de Notre Seigneur dix-neuf cent onze et le mil trente et sixième règne de Sa Majesté.

Par le Roi lui-même.

REX.

Attesté :
WARWICK,
Comte Maréchal de l'Empire.

28 fev—